

# Nord Eclair

TOURNAI JUDICIAIRE

## Cour des Miracles: réquisitoire de non-lieu

Le Parquet de Tournai a récemment tracé un réquisitoire de non-lieu à l'encontre de Philippe Marichal, le président de l'ASBL "La Cour des Miracles", dont le siège se trouve à Pâturages, dans le Borinage et qui vient en aide aux personnes démunies. En mars 2004, il avait été inculpé pour faits de moeurs. Le parquet de Tournai précise que la chambre du Conseil de Tournai devrait se prononcer sur les réquisitions du ministère public après la rentrée judiciaire.

Le 30 avril et le 1er mai 2004, le président de l'ASBL boraine avait convié la presse régionale pour évoquer son audition par la police ainsi que les démarches de son ex-épouse afin qu'il soit poursuivi

pour des actes de pédophilie intra-familiale qu'il aurait, selon elle, commis sur leu fils.

Philippe Marichal avait clamé son innocence et avait insisté sur sa reconversion d'ancien homme d'affaires failli en un acteur social et public, impliqué dans des projets à caractère humanitaire.

Il précise que le test du polygraphe, effectué en mai dernier et qu'il sollicitait depuis 1998 a été concluant pour lui "Je prépare un livre, pour raconter mes douleurs et expliquer combien l'ASBL m'a apporté dans ces moments très durs", conclut l'intéressé. "Un journaliste d'Outreau était venu me voir, il croyait en ma sincérité". ■■■